



L'intersyndicale de la DRAC PACA s'associe aux mouvements initiés dans de nombreuses DRAC contre le processus de leur démantèlement.

En l'absence d'informations précises concernant les projets de transfert de compétence, les agents sont inquiets sur l'avenir de leurs missions et de leur cadre d'emploi. En effet, l'application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM) risque de menacer la continuité du service public de l'État dans le champ culturel rompant avec la règle d'égal accès pour tous à la culture, à la liberté de création et à la qualité du contrôle scientifique et technique garantis par les services déconcentrés que sont les DRAC.

La politique culturelle ne risque-t-elle pas, en perdant son unité de gestion, de perdre son sens en fonction des changements de gouvernance politique ?

Une assemblée générale du personnel est prévue le 20 février.

L'intersyndicale de la DRAC PACA.